



# École Cœur-Immaculé-de-Marie

Procès-verbal  
SÉANCE ORDINAIRE  
Conseil d'établissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie  
Le mardi 27 mai 2025, 18h30

## PRÉSENCES :

Jean-François Gélinas (parent) - présent  
Maxime Gervais (parent) - présent  
Nancy Laterreur (parent)  
Andrée-Anne Perron (parent)

Yolaine Tremblay (enseignante)  
Caroline Gobeil (enseignante)  
  
Daniela Villani (enseignante)  
Christiane Lacombe (technicienne au SDG)

Gabrielle Bernardin (parent substitut)

Formant quorum sous la présidence d'Andrée-Anne Perron

## ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Marc-André Sévigny – Direction

## MEMBRES ABSENTS :

Anna Saint-Martin (enseignante)  
Imitaz Riaz (parent)

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Andrée-Anne Perron déclare la séance ouverte. Il est 18 :34.

AA

Initiales de la présidence

MS

Initiales de la direction



# École Cœur-Immaculé-de-Marie

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Gabrielle Bernardin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.  
Adopté à l'unanimité (20250527-CÉ-01)

### ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2025
  - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Approbation concernant les frais chargés aux parents 2025-2026
6. Approbation du code de vie 2025-2026
7. Résolution concernant les téléphones cellulaires
8. Information concernant l'aliénation du 1825 Jolicoeur – 6161 rue Laurendeau
9. Sorties éducatives
10. Points d'information/rapports
  - 10.1. Direction
  - 10.2. Personnel enseignant
  - 10.3. Service de garde
  - 10.4. OPP
  - 10.5. Comité de parents
11. Varia
12. Levée de la séance

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> mai 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Christiane Lacombe que le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications (outre certaines coquilles à corriger).

Approuvé à l'unanimité (20250501-CÉ-02)

### 3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## 4. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public.

Si besoin, résolution (20250527-CÉ-10)

## 5. SERVICE DE TRAITEUR 2025-2026

Le service alimentaire du CSSDM n'aura pas besoin d'être sollicité puisque le nombre de repas par jour fluctue autour ou en-dessous du nombre de repas requis. Nous pourrions donc poursuivre avec le service traiteur externe. La livraison du traiteur au gymnase ne sera pas

  
Initiales de la présidence

  
Initiales de la direction



# École Cœur-Immaculé-de-Marie

possible, à moins que les éducateurs s'organisent. Les repas ne pourront pas être livrés au gymnase car les élèves de St-Jean-de Matha quitteront.

Un petit poste sera affiché pour possiblement combler un besoin de gestion des repas. La livraison au gym pourrait peut-être entrer là-dedans l'an prochain, si le poste est pris.

Le service pourra donc se poursuivre, vu les excellents commentaires obtenus et le bon taux de participation (environ 25-30 repas par jour pendant la période d'essai).

Prévoir une communication pour l'automne ainsi qu'une dégustation en début d'année.

**IL EST PROPOSÉ** par Gabrielle Bernardin que Le Lunch soit reconduit l'an prochain et que le contrat soit complété par la direction.

**Adopté à l'unanimité (20250527-CÉ-03)**

## **6. APPROBATION CONCERNANT LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2025-2026**

Le prix de l'agenda est bon pour les Maternelles, dans le document (\$0.74)

Les frais de transport/livraison ne peuvent plus être chargés, de manière répartie, aux parents. L'école doit absorber les coûts. Il n'y a pas de TVQ sur le matériel scolaire et la TPS a une ristourne d'environ 65-68%).

Il n'y aura qu'un seul type d'écriture pour toute l'école l'an prochain et ce sera *script*, sous recommandation d'ergothérapeutes.

À corriger : il n'y aura pas de cahier maison en 4<sup>e</sup> année.

**IL EST PROPOSÉ** par **Approbation au prochain CÉ ou par courriel.**

## **7. APPROBATION DU CODE DE VIE 2025-2026**

Les 5 grands axes sont communs à toutes les écoles.

« Réussite éducative » : corriger faute d'orthographe à « J'essaie et j'apprends de mes erreurs. Corriger certaines coquilles.

Il y aura une psychoéducatrice l'an prochain! 😊

**IL EST PROPOSÉ** par Andrée-Anne Perron que le code de vie 2025-2026 soit approuvé tel que proposé

**Adopté à l'unanimité (20250527-CÉ-05)**

## **8. RÉOLUTION CONCERNANT LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES**

Ajout sur les téléphones cellulaires. Interdiction des montres intelligentes également. Libellé du centre de services. Le règlement s'applique sur tout le terrain de l'école ainsi qu'au service de garde, y compris sur le chemin entre l'école et le SDG. À noter que cette interdiction inclut également les montres intelligentes.

La proposition de texte se lisant comme suit :

Initiales de la présidence

Initiales de la direction



# École Cœur-Immaculé-de-Marie

« L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables. »

IL EST PROPOSÉ par Nancy Laterreur de **MODIFIER** les règles de conduite de l'école afin d'y inscrire le texte ci-haut mentionné et de **MANDATER** la direction de l'établissement pour communiquer ces modalités aux élèves et, le cas échéant, à leurs parents, de la façon suivante : agenda, site Internet et communication mensuel (Hyperlien)

Adopté à l'unanimité (20250527-CÉ-06)

## 9. INFORMATION CONCERNANT L'ALIÉNATION DU 1825 JOLICOEUR – 6161 RUE LAURENDEAU

Aménagement des locaux. Vente possible du service de garde. Maximum Noël. Beaucoup de travaux à faire dans le SDG et ce ne serait pas rentable de garder l'édifice. Déménagement du SDG vers les locaux de CIDM qui seront libérés par Saint-Jean de Matha. L'aile présentement occupée par le 1<sup>er</sup> cycle sera consacrée au service de garde, et les classes de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> déménageront au 2<sup>e</sup> étage. Il y aura aussi réaménagement de certains locaux pour les spécialistes.

Le problème de livraison des lunchs traiteur pourrait donc être réglé car tous les élèves seront dans un seul bâtiment.

## 10. SORTIES ÉDUCATIVES

13 juin : sortie pour les finissants (croisière au Vieux-Port)  
Caroline : Bains Émard (déjà approuvé)

Info : les sorties éducatives dans le quartier sont approuvées par défaut. Les élèves iront au Parc Clifford en remplacement du Parc Campbell.

## 11. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

### 11.1 DIRECTION

Bravo au SDG pour la semaine des services de garde!

16 juin : crème glacée, modules de jeux → fête de fin d'année (quinzaine de parents bénévoles nécessaires)

Course colorée à la fin de l'année possiblement le vendredi 20 juin.

23 juin : ouvert!

Haie d'honneur se fera le vendredi.

### 11.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

Initiales de la présidence

Initiales de la direction



# École Cœur-Immaculé-de-Marie

Pratique d'examen du ministère en 4<sup>e</sup> année. Élèves émotifs, séparation etc. Parents un peu inquiets pour la coupure. Ne pas lâcher pour la fin de l'année! Aide pour les profs qui devront déménager leurs classes?  
Bienvenue à la maternelle : 2 bonnes classes, belle journée de visite!

## 11.3 SERVICE DE GARDE

Tout va bien. Mme Nabia prendra sa retraite... Mélange d'émotions en vue du déménagement possible du SDG.

## 11.4 OPP

Approche par projet peut-être à envisager? Projet autoportant, idéalement. La direction a suffisamment à faire et ne voudrait pas être au premier plan de l'organisation des activités et projets.

## 11.5 COMITÉ DE PARENTS (CSSDM)

Faits saillants envoyés.

## 12. VARIA

ProVert? Risque de mourir car près de la faillite....

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 :59

  
Présidence

  
Direction de l'établissement

  
Initiales de la présidence

  
Initiales de la direction